

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

A-1	-1	1 1	Day day to take all and
Cadre	reserv	e a	l'administration

Date de réception : ご4104 (てっじろ Dossier complet le : 04/04/2013

N° d'enregistrement: FOUIS POO 52

1. Intitulé du projet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire	
2.1 Personne physique	
Nom GOUBLE Prénom Sylvain	
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale EARL GOUBLE Sylvain	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS/SIRET 422114719591000751 Forme juridique $EARL$	
Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01	
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environneme dimensionnement correspondant du projet	ent et
N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubriq	ue
Defridement entre 9,5 ha et inférieur à 25 ha	
4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	
1.1 Nature du projet De fai dement et replantation	
4.2 Objectifs du projet	
revoloisation d'une tene aquicole et d'une parcelle faissire attenante.	

La décision de l'autorité administr dossier(s) d'autorisation(s), Demunde de déflicé	rative de l'Etat compétenté	e en matière d'environnement	devra être jointe au(x)
		,	d
4.4.2 Précisez ici pour quelle procéd	lure d'autorisation ce formulo	ıire est rempli	
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	deurs caractéristiques	iette) de l'opération - préciser les u	unités de mesure utilisées Valeur
'echange a surface et	gale		
4.6 Localisation du projet			
Adresse	Coordonnées géographic		
08400 SI MOREL	Pour les rubriques 5° a), o	5° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et l	b), 32°; 41° ef 42°:
Parcelle ZO 44	Point de départ :	Long ° ' " _	Lat ° ' " _
	Point d'arrivée :	Long ° ' " _	Lat ° ' " _
	Communes traversées :		
	ST MOREL		
4.7 S'agit-il d'une modification/exter 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été	ouvrage a-t-il fait l'objet d'u	17-(J. 19-11) 바둑 U.T. HOUSE HOUSE HE SHOW THE STANK	Non Non
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un	n programme de		
ravaux?	001	Non	
Si oui, de quels projets se compose l	e programme ?		
5. Sensibili	té environnementale de la zo	one d'implantation envisagée	
5.1 Occupation des sols			
Quel est l'usage actuel des sols sur le	lieu de votre projet ?		
agricule et forestien			
Existe-t-il un ou plusieurs documents c concernés) réglementant l'occupatio			□ Non □

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Ne seus jas

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

applicables and zone au projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les document environnementale ?	ts ont	-ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implar Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude	s, not	ammei	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
en zone de montagne ?		8	
sur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?			
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		A	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ø	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		B	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		B	
dans une zone de répartition des eaux ?		A	

	rimètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation humo			B					
dans un site	inscrit ou classé ?				-				
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non		Lequ	el et à quelle	distance ?	
d'un site Na	tura 2000 ?								
	nent historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	é au		A	-				
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	entiel c	lu proj	et sur l'env	ironneme	nt et la santé	humaine	
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir apléter le tableau suivant :	les in	ciden	ces sui	vantes ?				
	aines de l'environnement :	Oui	No n				e ? De quelle nairement l'il		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		M	_					
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		8						
	Est-il excédentaire en matériaux ?								
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ø						
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		B						
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?								
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		B	ry	lander	ion a	surfac	e e'yal	Q.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	B -
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	B
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	A
	nces du projet identifiées au 6.1 s Non Si oui, décrivez lesquell	elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

6.3 L Oui	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au re qu'il	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
1 1	lots de bois sont peu modificis et le marcelage des encles lousées dans l'environne ment en général moint tent répurtition seu le térritoire. Sa replantation sera en faulles écreix, remplaçant oursi un tailles composé de noisetiers, parles fienes en parts tourles pou la Chalara du fième.
	8. Annexes
8.1 A	nnexes obligatoires
	Objet
R	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
R	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
Γ	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
Г	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 Au	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuille partie	ez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent
	Objet

	9. Engagen	nent et signature	
e certifie sur l'honneu	r l'exactitude des renseignements ci	-dessus	
Fait à MON	T ST MARTIN	le. 15/3/2013	
(20)	4		
Signature			
signature			





© IGN 2012 - www geoportail gouv fr/mentions-legales

Longitude :

4° 40' 52 0" E 49° 19' 28 1" N







